

Étude - Décembre 2023

Les avantages pour les PME
d'agir pour le climat



Table des matières

Message de la lead, Développement durable, diversité et partenariats...	3
Message de l'économiste en chef.....	4
Faits saillants.....	5
1. Les émissions de GES des PME canadiennes	6
2. Comment les PME réduisent leurs émissions	10
3. Les principaux risques liés au changement climatique pour les PME.....	18
4. Avantages et défis de l'action climatique	23
5. Par où commencer	29
Méthodologie	31

Auteure

Sylvie Ratté, économiste principale
sylvie.ratte@bdc.ca

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration de Pierre-Olivier Brodeur, Hugo Jabbour, Amélie Lefort, Martin Lemieux, Geneviève Michaud, Magalie Nadeau, Alexandra Proulx, Isabelle Simard, Marc-François St-Pierre et Samuel St-Pierre Thériault.

Elle s'appuie sur des données de sondage et des informations publiques qui ont été analysées et interprétées par BDC. Toute erreur ou omission relève de la seule responsabilité de BDC. Tous les chiffres de cette étude ont été arrondis. La lectrice ou le lecteur est l'unique responsable de l'usage qu'elle ou il fait de l'information présentée dans ce document.

Message → de la lead, Développement durable, diversité et partenariats

« Le Canada a besoin des propriétaires d'entreprise pour atteindre la carboneutralité. »

Depuis mon arrivée à BDC il y a un an et demi, j'ai eu la chance de rencontrer un grand nombre d'entrepreneures et d'entrepreneurs inspirants – je sais à quel point ces personnes sont importantes pour leurs collectivités et notre pays. Elles bâtissent des entreprises viables qui créent des emplois de qualité, fournissent les biens et les services dont nous avons besoin et propulsent notre économie vers l'avant.

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont au cœur de notre économie : elles représentent 99,8% de toutes les entreprises canadiennes. Or, elles génèrent environ 40% des émissions de gaz à effet de serre du pays. Elles doivent faire partie de la transition verte si le Canada veut atteindre son objectif de carboneutralité d'ici 2050. Celle-ci n'est tout simplement pas possible sans les propriétaires d'entreprise.

Voulant savoir quelles actions climatiques les PME avaient menées ces dernières années, ou avaient l'intention de mener, nous les avons sondées. La moitié d'entre elles ont déjà pris des mesures pour réduire leur empreinte carbone au cours des cinq dernières années. Ces mesures leur ont apporté des avantages, tels que l'amélioration de la satisfaction du personnel et de la réputation de la marque, ou la réduction des coûts. Les entreprises les plus proactives – celles qui ont mené plusieurs actions pour atténuer



Sandra Odendahl
Première vice-présidente et lead,
Développement durable, diversité
et partenariats, BDC

les risques climatiques – ont connu une croissance plus rapide que la moyenne, et il ne leur a fallu que 16 mois, en moyenne, pour récupérer leurs investissements.

Cependant, 50% des PME n'ont encore rien fait. Si 18% d'entre elles ont l'intention d'agir dans les cinq prochaines années, un autre 32% n'ont pas l'intention de le faire. Elles citent des priorités commerciales ainsi que le manque d'expertise interne et de ressources financières comme des difficultés qui les empêchent d'être plus proactives.

Cette étude nous aide à mieux cerner les défis auxquels les PME sont confrontées ainsi que les domaines dans lesquels nous pouvons les aider davantage pour réduire leurs émissions et atteindre nos objectifs climatiques.

L'économie canadienne évolue rapidement, et BDC entend jouer un rôle de premier plan pour aider les entreprises à relever les défis environnementaux de notre époque. Nous sommes là pour avoir des échanges, créer des liens et fournir des conseils et du financement tout au long du parcours.

Je continuerai de rencontrer des propriétaires d'entreprise dans tout le pays et m'assurerai que BDC soit toujours là pour leur fournir le soutien dont elles et ils ont besoin pour continuer à bâtir des collectivités dynamiques et à faire progresser notre économie.

Mot de l'économiste → en chef



Pierre Cléroux
Vice-président, Recherche
et économiste en chef, BDC

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle important pour la réalisation des objectifs du Canada en matière de changements climatiques. Nous estimons qu'elles émettent la moitié de tous les gaz à effet de serre (GES) produits par les entreprises canadiennes. Cela représente environ 40% des émissions totales de notre pays et correspond aux statistiques d'autres économies développées.

Les entreprises de tout le pays et de tous les secteurs sont déjà exposées aux risques liés aux changements climatiques. Elles doivent s'adapter à la fois aux événements météorologiques perturbateurs et à la transition énergétique. Toutefois, ces risques peuvent également représenter des occasions pour les entreprises proactives.

Le présent rapport révèle que la moitié des PME canadiennes ont déjà pris des mesures pour réduire leur empreinte carbone. Toutefois, dans cette époque marquée par l'inflation, des taux d'intérêt élevés et une pénurie de main-d'œuvre, les entreprises sont confrontées à plusieurs obstacles qui les empêchent d'en faire plus.

« Les PME canadiennes jouent un rôle important pour la réalisation des objectifs de notre pays en matière de changement climatique. »

En outre, les propriétaires manquent souvent de connaissances et d'expertise pour améliorer la performance environnementale de leur entreprise.

Cela dit, il n'existe aucune contradiction entre le fait d'être proactif en matière de climat et celui de réussir en affaires. Les PME les plus proactives se développent plus rapidement que leurs homologues. Et celles qui ont dépensé de l'argent pour lutter contre les changements climatiques ont constaté un rendement rapide du capital investi.

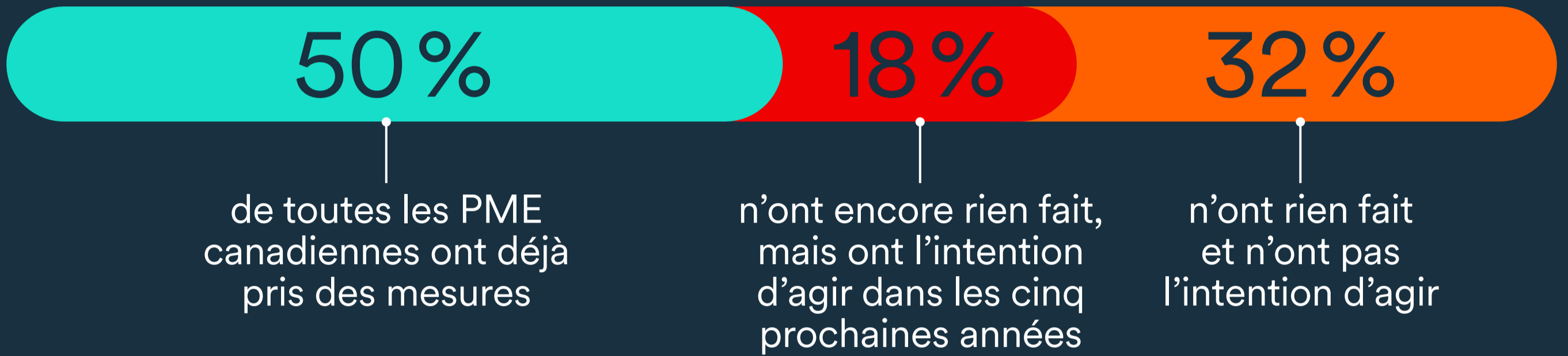
Nous espérons que les renseignements pratiques contenus dans ce rapport vous aideront à en faire plus pour lutter contre les changements climatiques, non seulement parce que c'est la bonne chose à faire, mais aussi parce que c'est bon pour les affaires.

Faits saillants

Nous estimons qu'en 2020, les PME étaient responsables de:

- 52% de toutes les émissions de GES des entreprises canadiennes; et
- 41% de toutes les émissions de GES au Canada.

Les PME agissent pour réduire leurs émissions



Toutes les entreprises canadiennes doivent gérer les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques

Principales actions prises par les PME canadiennes pour gérer les risques liés au climat:



50%

ont calculé leurs émissions de GES



45%

ont mis en place les systèmes adéquats et obtenu les certifications pertinentes



44%

ont produit leur propre énergie

Investir dans la lutte contre les changements climatiques est bon pour les affaires

Croissance annuelle moyenne de 10% ou plus au cours de l'année écoulée:

26%

entreprises les plus proactives

12%

autres entreprises

Période moyenne pour récupérer les coûts d'investissements liés au climat:

16

mois

Principaux avantages et défis de l'action climatique

Avantages

1. Satisfaction du personnel
2. Réduction des coûts
3. Amélioration de la marque

Défis

1. Priorités plus urgentes
2. Manque d'expertise pour mesurer les émissions
3. Ressources financières limitées

Vous avez besoin de renseignements supplémentaires pour vous aider à réduire votre empreinte sur le climat? Visitez notre nouveau [Centre d'action climatique](#).



Les émissions de GES des PME canadiennes

1

Comment les entreprises calculent leurs émissions de GES

Les PME représentent 99,8% de toutes les entreprises au Canada. Bien que la plupart d'entre elles ne soient pas de gros émetteurs et soient réglementées en conséquence, leur importance pour l'économie rend leur contribution essentielle pour atteindre les objectifs de carboneutralité de notre pays.

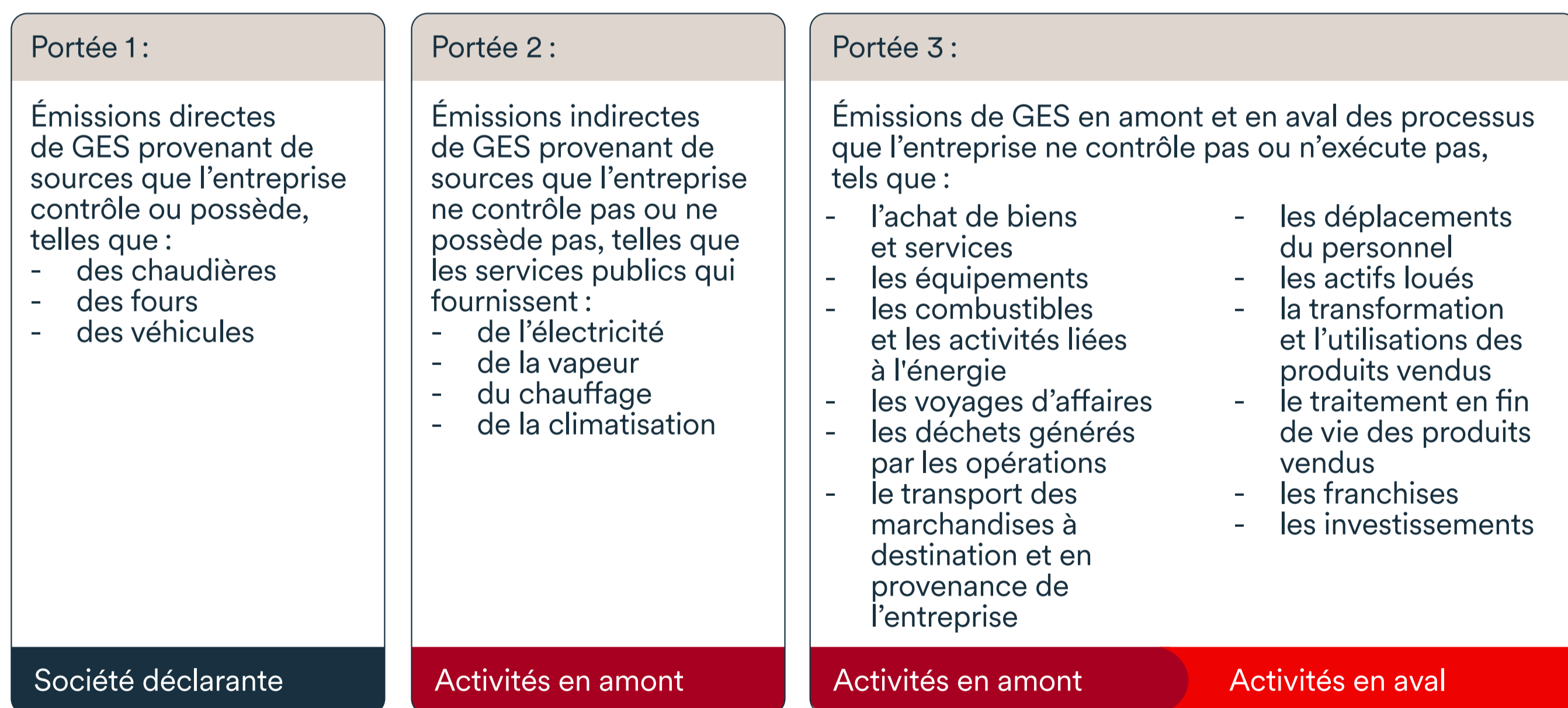
Les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs émettent des GES lors de la production de leurs biens et services. Cependant, toutes proportions gardées, certaines entreprises en émettent beaucoup moins que d'autres.

Ces entreprises :

- utilisent ou produisent de l'énergie à partir de sources renouvelables ;
- optimisent leurs processus commerciaux pour utiliser et déplacer les ressources de manière efficace ;
- éliminent le gaspillage ; et
- adoptent un modèle d'entreprise circulaire et font de l'écoconception.

La figure 1 illustre les sources d'émissions de GES dans la chaîne de valeur d'une entreprise. Ces émissions sont appelées « émissions de portée 1, 2 et 3 » et sont utilisées pour calculer l'empreinte totale d'une entreprise.

Figure 1: Émissions de GES dans la chaîne de valeur d'une entreprise



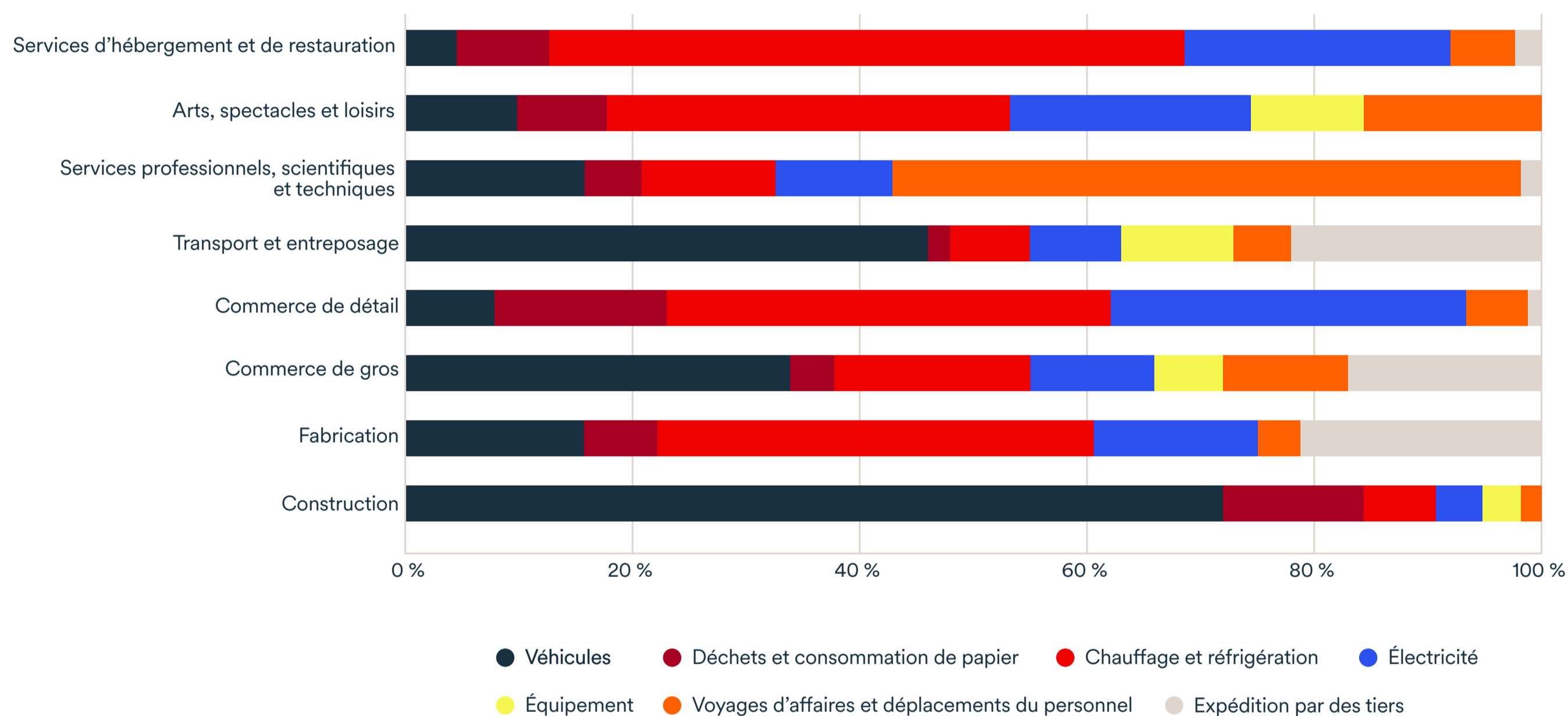
Source : Protocole des gaz à effet de serre, norme de déclaration.

Principales sources d'émissions de GES pour les PME canadiennes

Le calcul des émissions de GES permet à une entreprise de comprendre les activités qui génèrent le plus d'émissions. S'agit-il, par exemple, du transport des marchandises, du chauffage et de la réfrigération, ou des voyages d'affaires?

Les sources d'émissions de GES varient considérablement d'un secteur d'activité à l'autre, comme le montre le figure 2.

Figure 2: Principales sources d'émissions des PME canadiennes, par secteur d'activité



Source: Climate Smart Businesses Inc., *200 Million Tonnes of Opportunity*, 2018.

La part des PME dans les émissions de GES du Canada

Au Canada, environ 80 % des émissions annuelles de GES au Canada sont attribuables aux entreprises, le reste provenant des ménages (17 %) et du secteur public (3 %)¹.

BDC estime que les PME sont responsables de 52 % des émissions totales des entreprises et de 41 % des émissions totales au Canada².

En comparaison, les PME représentent :

- 60 % de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre des entreprises de l'Union européenne³ ;
- au moins 50 % des émissions des entreprises et environ 35 % des émissions totales de GES au Royaume-Uni⁴ ;

Figure 3: Part des PME dans les émissions des entreprises



Source : OCDE, Not Net Zero Without SMEs, 2021.

1. Statistique Canada, Compte des flux physiques des émissions de gaz à effet de serre (tableau : 38-10-0097-01), 2020.

2. Basé sur les données de 2020. Voir le calcul de cette estimation dans la section Méthodologie de ce rapport.

3. Commission européenne, *Annual Report on European SMEs 2021/22: SMEs and Environmental Sustainability* (Bruxelles, Belgique : Commission européenne, avril 2022).

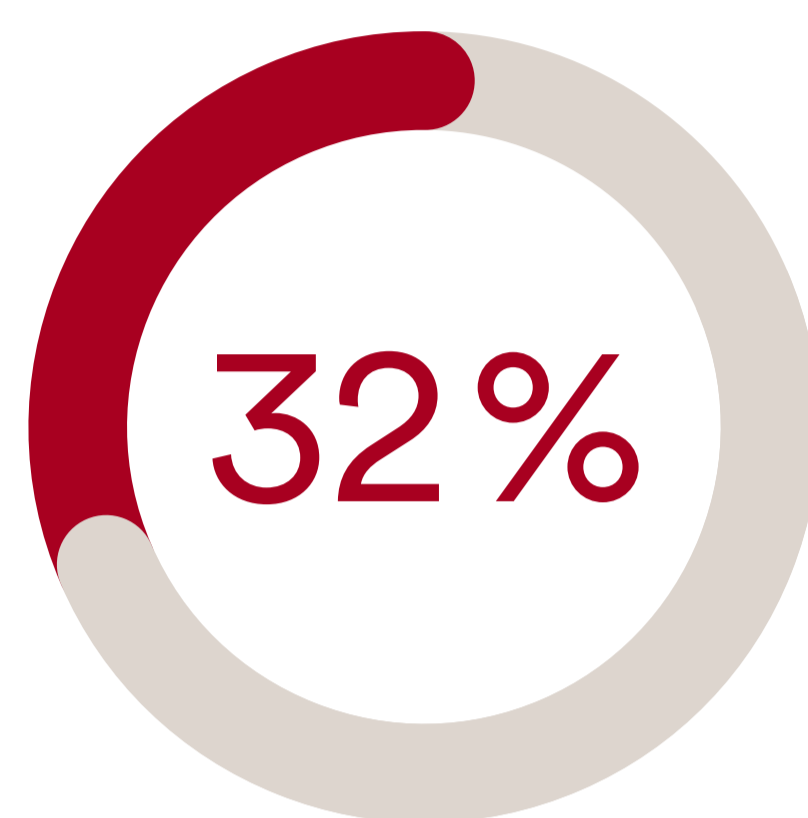
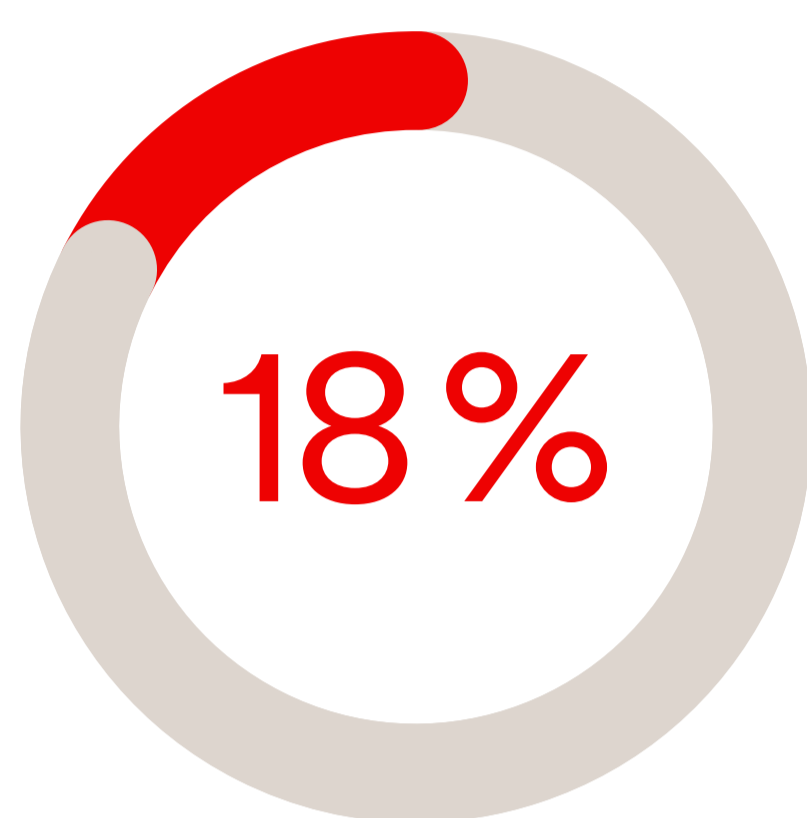
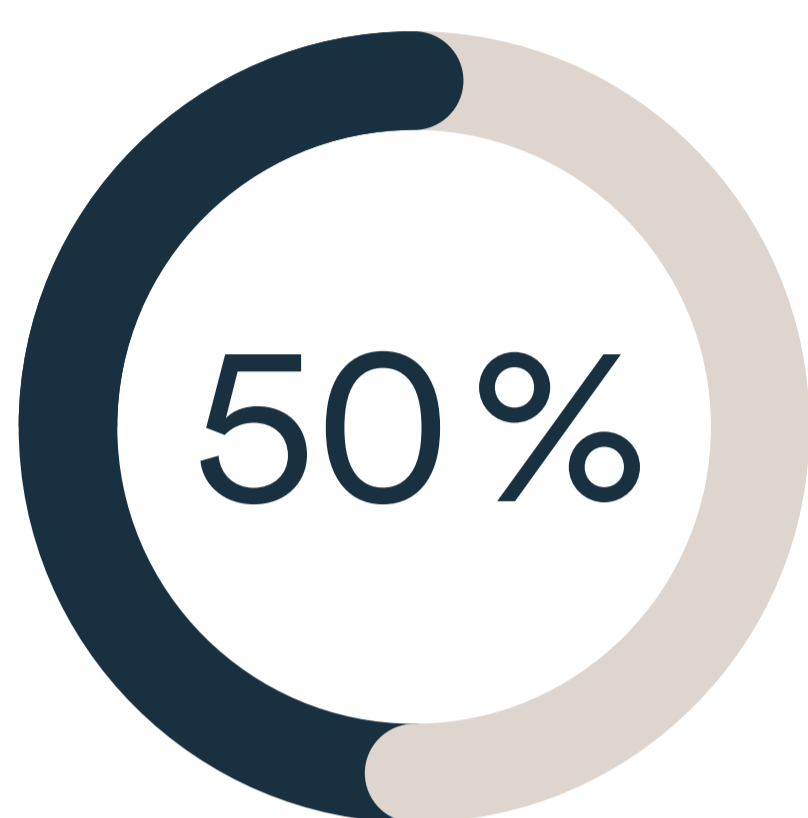
4. British Business Bank, *Smaller Businesses and the Transition to Net Zero* (Sheffield, Royaume-Uni : British Business Bank, 2021).



Comment les PME réduisent leurs émissions

2

La moitié des PME canadiennes ont déjà pris des mesures pour réduire leur empreinte carbone



de toutes les PME canadiennes ont pris des mesures pour réduire leur empreinte carbone au cours des cinq dernières années.

Parmi ces entreprises, 12% ont mis en place de multiples mesures et 38% en ont adopté quelques-unes.

73% ont l'intention d'agir de nouveau dans les cinq prochaines années

des PME n'ont encore rien fait, mais ont l'intention d'agir dans les cinq prochaines années.

des PME canadiennes n'ont rien fait et n'ont pas l'intention d'agir. Parmi ces dernières, 57% pensent que les changements climatiques n'auront pas d'incidence sur leurs activités.

Comparativement aux PME qui n'ont pas mené d'actions climatiques, celles qui en ont mené au cours des cinq dernières années sont plus susceptibles :

de croître

- 53% d'entre elles emploient cinq personnes ou plus, contre 35% pour celles qui n'ont pas agi.
- 53% génèrent des revenus annuels d'au moins 500 000 \$, contre 39% pour celles qui n'ont pas agi.

d'être très dynamiques

- 17% d'entre elles investissent dans la recherche et le développement, contre 8% pour celles qui n'ont pas agi.
- 39% d'entre elles exportent ou importent, contre 30% pour celles qui n'ont pas agi.

d'être des entreprises de fabrication ou des entreprises plus jeunes

- 66% des entreprises de fabrication ont agi, contre 49% des entreprises de tous les secteurs d'activité.
- 54% des entreprises créées il y a moins de 15 ans ont agi, contre 44% des entreprises plus anciennes.

Les actions climatiques les plus courantes des PME

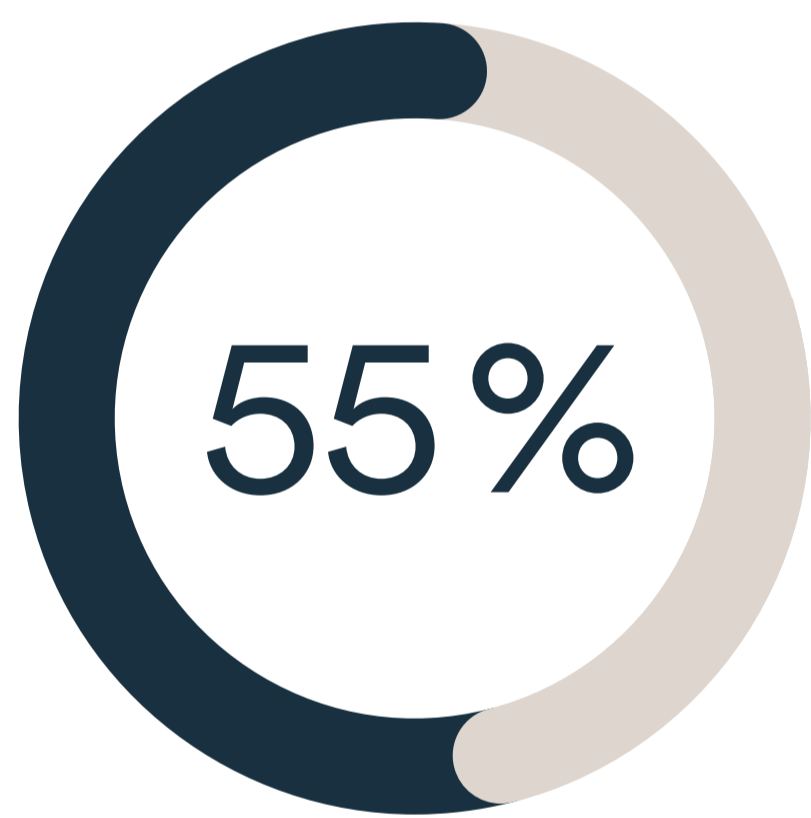
La sensibilisation des membres du personnel aux problèmes climatiques (55%), la gestion des déchets organiques (49%) et l'optimisation de l'efficacité des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) sont les trois actions climatiques les plus courantes parmi les PME qui ont déjà agi.

Le tableau 1 présente les prochaines actions climatiques les plus probables pour les propriétaires d'entreprise qui ont déjà agi ainsi que pour les 18% de propriétaires d'entreprise qui n'ont pas encore agi, mais qui ont l'intention de le faire.

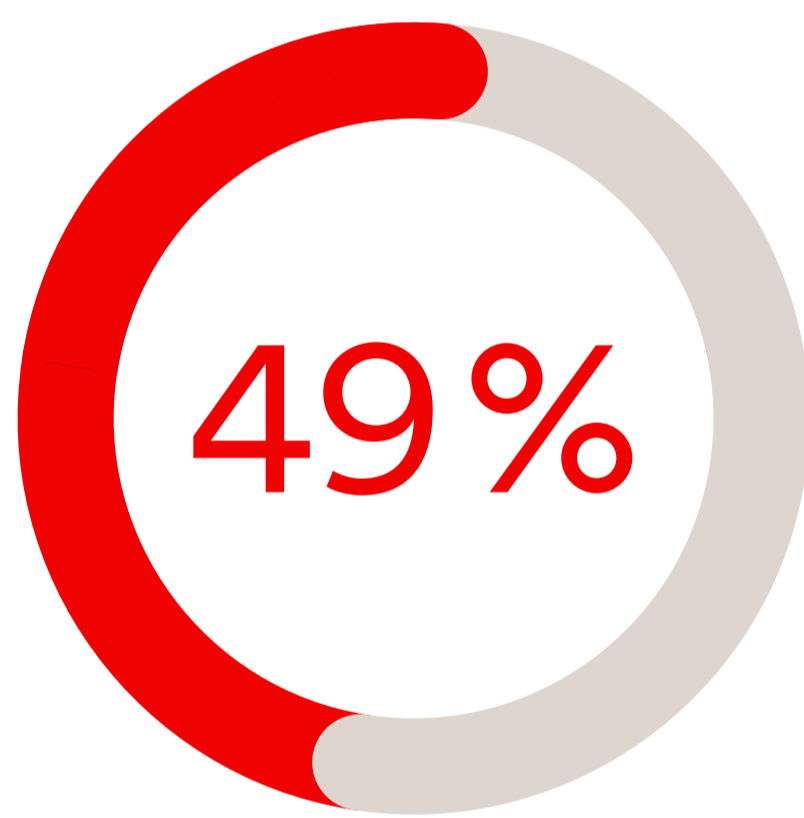
Le tableau 2 présente les actions climatiques les plus courantes pour les PME qui ont déjà agi, par source d'émissions à réduire. Par exemple, l'action la plus courante pour réduire les émissions liées au transport est la mise en œuvre de pratiques exemplaires pour une mobilité à faible émission de carbone, ce qui comprend des mesures incitatives aux transports publics ou la création d'un programme de covoiturage.

Le tableau 3 présente les actions de leadership climatique les plus courantes, lesquelles sont des actions climatiques concernant plusieurs sources d'émissions.

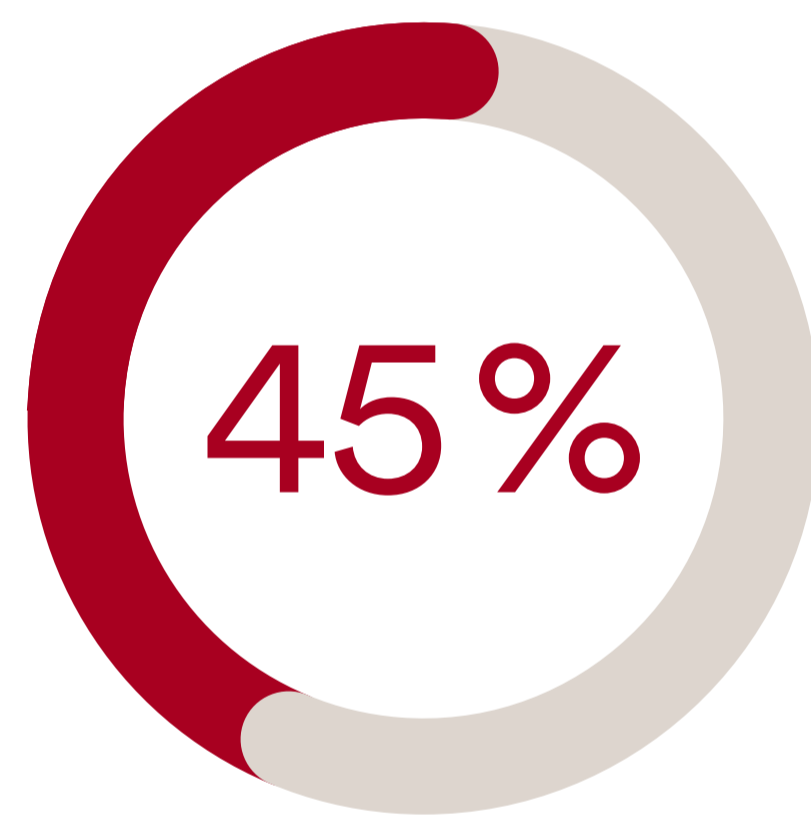
Actions climatiques les plus courantes parmi les PME qui ont déjà agi



ont sensibilisé leur personnel
aux questions climatiques



gèrent leurs déchets
organiques



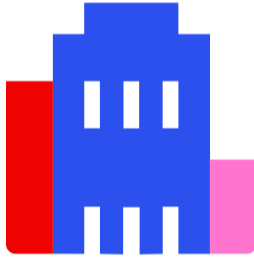



ont optimisé l'efficacité
de leurs systèmes de
chauffage, de ventilation
et de climatisation (CVC)

Tableau 1: Actions climatiques les plus probables au cours des cinq prochaines années

Parmi celles qui ont déjà agi	Parmi celles qui ont l'intention d'agir
33% intégrer le climat à leur stratégie d'entreprise	42% optimiser l'efficacité de leurs systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC)
28% réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de leurs activités	41% sensibiliser leur personnel aux questions climatiques
27% réduire les émissions de leur chaîne d'approvisionnement	35% gérer leurs déchets organiques

Source: BDC, Enquête auprès des PME sur les actions climatiques, juin 2023.

Tableau 2: Actions climatiques des PME, par source d'émissions

 Biens immobiliers	 Énergie	 Transport	 Activités et déchets
<ul style="list-style-type: none"> – Maximiser l'efficacité des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (45%) – Rénover leurs bâtiments pour réduire leur consommation d'énergie (37%) 	<ul style="list-style-type: none"> – Réduire la consommation d'énergie dans les processus de production (34%) – Acheter de l'énergie propre (20%) – Produire leur propre énergie renouvelable (12%) 	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre en œuvre des pratiques exemplaires pour une mobilité à faible émission de carbone (39%) – Optimiser le rendement de leur flotte de véhicules (27%) – Électrifier leur flotte de véhicules (21%) 	<ul style="list-style-type: none"> – Réduire les émissions de gaz à effet de serre des activités (31%) – Optimiser les équipements de production (27%) – Gérer les déchets organiques (49%)

Source: BDC, Enquête auprès des PME sur les actions climatiques, juin 2023.

Remarque: Les pourcentages correspondent à la proportion d'entreprises qui ont agi pour réduire les émissions d'une source particulière et qui ont mené une action précise.

Tableau 3: Actions de leadership climatique des PME⁵

55% Sensibiliser leur personnel aux questions climatiques

29% Intégrer les considérations climatiques dans leur stratégie d'entreprise

26% Réduire les émissions de carbone de leur chaîne d'approvisionnement

23% Obtenir les systèmes et les certifications adéquats

14% Calculer leurs émissions de GES

Source: BDC, SME Survey on Climate Actions, June 2023.

5. Les actions de leadership sont celles qui concernent plusieurs sources d'émissions.



Zorah Biocosmétiques

Prendre soin de la peau et de la planète

Zorah Biocosmétiques est une entreprise spécialisée dans les soins naturels de la peau qui répondent aux besoins particuliers associés à différents problèmes de peau, que ce soit les taches de pigmentation, les rosacées ou l'acné. Mais ce qui est tout aussi important pour l'entreprise, c'est la santé de l'environnement.

« C'est une valeur importante pour nous à la maison, et elle l'est tout autant dans notre entreprise », dit Méliissa Harvey, propriétaire et cofondatrice de l'entreprise.



« Tout le monde pense qu'être vert, ça coûte cher, mais ce n'est pas si cher que ça. Ça en vaut la peine », dit Harvey.

L'entreprise a vu le jour après un stage de Mélissa Harvey à Oxfam Québec. Souhaitant aider une coopérative de femmes berbères au Maroc, elle s'est adressée à un biochimiste qui lui a expliqué comment elle pouvait transformer l'huile d'argan produite par la coopérative en produits cosmétiques. En 2006, elle a fondé Zorah Biocosmétiques. Elle a participé à divers concours d'entreprises et sollicité des subventions et du financement.

L'entreprise montréalaise a pu poursuivre sa croissance grâce à une gamme de produits élargie et à une stratégie commerciale axée sur l'environnement. Dans le cadre de cette stratégie, l'entreprise cherche constamment à limiter son impact sur l'environnement.

Réduction du kilométrage parcouru par les véhicules à essence

Les représentantes et représentants de l'entreprise se rendent régulièrement dans les 1200 magasins qui vendent les produits de l'entreprise au Québec, pour y faire de la formation et des démonstrations. De plus, des membres du personnel se rendent au travail en voiture au siège social. Réduire le nombre de déplacements en voiture serait donc excellent pour la rentabilité de l'entreprise tout en contribuant à la protection de l'environnement.

Zorah a créé un système logiciel interne pour optimiser les itinéraires représentantes et des représentants. Il utilise la géolocalisation pour tenir compte de la distance entre chaque emplacement client et suggère le meilleur trajet (le plus court) pour économiser du temps, de la distance et de l'essence. Grâce au logiciel, l'entreprise a constaté une réduction de 30 à 50% du temps et des coûts de déplacement, selon le territoire couvert par les représentantes et représentants.

L'entreprise a également lancé un programme de transport à faible émission de carbone afin d'encourager le personnel à se rendre au travail à vélo ou par les transports en commun. Des douches ont été installées pour les cyclistes et 50% du coût d'un abonnement de transport en commun pour les membres du personnel est remboursé.

Économie de deux tonnes d'emballages

Mélissa Harvey a également constaté que ses présentoirs et ses boîtes de produits pourraient être plus écologiques. La certification Ecocert de l'entreprise l'oblige à utiliser des emballages recyclables.

Heureusement, Zorah a pu trouver un imprimeur local indépendant basé à Terrebonne, au Québec, qui utilise des procédés plus respectueux de l'environnement. Le carton utilisé pour les présentoirs et les emballages de l'entreprise provient maintenant de forêts gérées de manière responsable et sont certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC). Les boîtes d'expédition en carton sont faites à 70% de fibres recyclables.

L'entreprise imprime des brochures sur du papier recyclé et avec des encres végétales. Pour l'emballage, elle utilise des plastiques PEG ou PETG facilement recyclables, du verre et du polystyrène biodégradable.

Jusqu'à présent, ces initiatives ont permis d'éviter la mise en décharge de plus de deux tonnes d'emballages. L'entreprise a également évité la perte de plus de 200 000 arbres en utilisant des matériaux certifiés FSC.

En outre, le fait de travailler avec des fournisseuses et fournisseurs locaux a permis à Zorah de gagner en résilience et en agilité, car les délais de livraison sont plus courts.

« C'est également plus sécuritaire, car cela réduit les retards, affirme Mélissa Harvey. En fin de compte, c'est tout simplement meilleur pour l'économie locale et notre environnement. » ←

« Les emballages recyclables sont plus difficiles à trouver, mais c'est possible. Ils sont plus chers, mais pas tant que ça. J'ai décidé que cela en valait la peine. »

Mélissa Harvey,
Propriétaire et cofondatrice
de Zorah Biocosmétiques





Les principaux risques liés aux changements climatiques pour les PME

3

Les entreprises canadiennes sont exposées à deux catégories de risques liés aux changements climatiques⁶

1. Risques physiques

Il s'agit des risques découlant de phénomènes météorologiques imprévisibles et perturbateurs, tels que les inondations, les feux de forêt et les chaleurs extrêmes.

2. Risques de transition

Ils découlent de l'incertitude associée à la transition en cours vers une économie à faible émission de carbone, principalement sous l'impulsion des gouvernements, des investisseuses et investisseurs, de la clientèle et du personnel.

Les risques climatiques peuvent avoir comme conséquences :

- les risques de non-conformité à la réglementation actuelle ou prévue ;
- les risques opérationnels et les risques liés à la continuité des affaires ;
- les risques d'atteinte à la réputation ;
- les risques de litiges ; et
- les risques financiers.

La gestion de ces risques entraîne plusieurs défis pour les entreprises. Le tableau 4 indique les principales conséquences mentionnées récemment par les propriétaires d'entreprise.

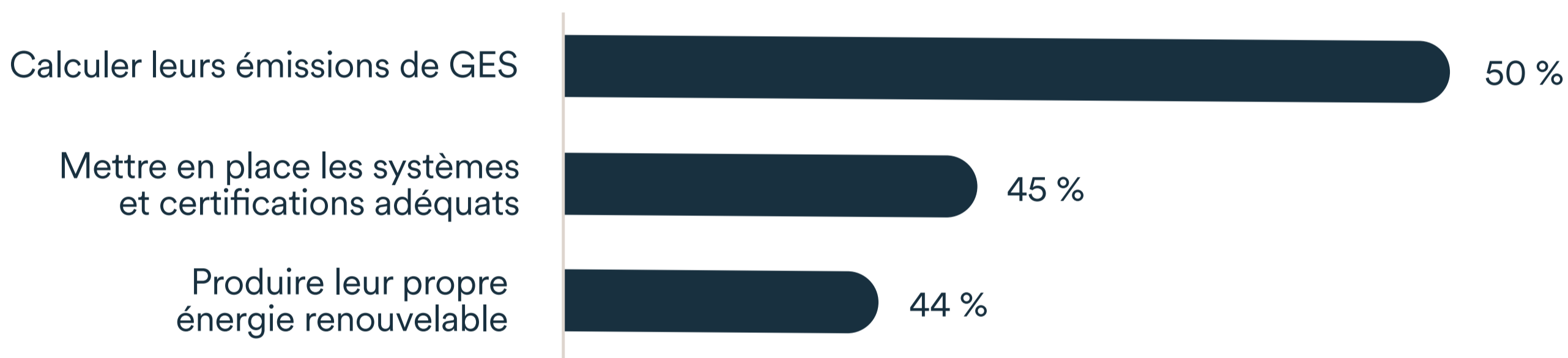
La figure 4 montre que calculer les émissions de GES est une manière de réduire les risques pour plusieurs propriétaires d'entreprise, notamment en leur permettant de repérer et de rendre compte de leurs sources d'émissions dans le but d'obtenir des contrats et de rassurer leurs investisseuses et investisseurs.

Tableau 4: Défis liés à la gestion des risques climatiques, selon les PME

	Pourcentage de PME ayant mentionné ce défi
Coûts des intrants plus élevés	57%
Augmentation des coûts d'assurance et des responsabilités	39%
Difficulté à trouver des fournisseuses et fournisseurs qui respectent aux exigences en matière de faibles émissions de carbone	35%

Sources: Banque du Canada, *Étudier les impacts économiques des changements climatiques*, novembre 2019; Carine Bergevin-Chammah, BDC, *Comment faire face à l'inflation et demeurer profitable*, 2023; BDC, *Risks and Opportunities Related to the Transition to a Low-Carbon Economy*, sondage interne, avril 2021.⁷

Figure 4: Les trois principales initiatives prises par les PME qui ont agi pour faire face aux risques climatiques



Source: BDC, Enquête auprès des PME sur les actions climatiques, juin 2023.

7. Remarque: Le prix du carbone passera de 65 \$/tonne en 2023 à 170 \$/tonne en 2030.

Seulement 7% des PME calculent leur empreinte carbone

Sept pour cent de toutes les PME canadiennes, et 14% des entreprises qui ont mené des actions climatiques, ont calculé leurs émissions de GES. Par ailleurs, 12% des PME ont l'intention de calculer leurs émissions de GES au cours des cinq prochaines années⁸.

Les PME canadiennes n'ont en général pas l'obligation de calculer leurs émissions de GES, car elles ne sont pas considérées comme étant de gros émetteurs. Les petits émetteurs ne sont pas soumis à une réglementation stricte concernant la quantité maximale de GES qu'ils peuvent rejeter dans l'atmosphère.

Les PME qui sont fournisseuses de gros acheteurs, tels que des multinationales, peuvent être amenées à déclarer leurs émissions pour continuer à vendre à ces organisations⁹.

Parmi les PME qui ont calculé leurs émissions de GES au cours des cinq dernières années, 55% ont calculé leurs émissions de portée 1, 57%, leurs émissions de portée 2 et 24%, leurs émissions de portée 3. Seulement 9% des PME qui ont calculé leurs émissions de GES ont pris en compte les trois portées.

8. BDC, Enquête auprès des PME sur les actions climatiques, juin 2023

9. La communication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) devient de plus en plus importante pour les PME qui fournissent de gros acheteurs. Consultez l'étude *L'ESG dans votre entreprise: un avantage pour décrocher de gros contrats* (Montréal: BDC, mars 2023).

L'impact de la réalisation d'un inventaire des émissions de GES

Les PME qui ont réalisé un inventaire officiel de leurs émissions de GES (7% de toutes les PME canadiennes) sont plus susceptibles :

de croître

- 20% des entreprises employant au moins 20 personnes ont fait l'inventaire de leurs émissions, contre 5% des entreprises plus petites.
- 15% des entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 3 millions de dollars ont fait l'inventaire de leurs émissions, contre 6% des entreprises plus petites.

d'être très dynamiques

- 12% des entreprises dont la croissance est plus rapide que celle de leurs homologues ont réalisé un inventaire, contre 3% des entreprises dont la croissance est plus lente.
- 9% des entreprises qui exportent ou importent ont réalisé un inventaire, contre 6% de celles qui ne le font pas.
- 17% des entreprises qui ont réalisé un inventaire ont investi dans la recherche et le développement, tandis que seulement 6% des entreprises qui n'ont pas réalisé d'inventaire ont investi dans la recherche et le développement.

d'être des entreprises plus jeunes ou des secteurs primaire et manufacturier

- 9% des entreprises en activité depuis moins de 15 ans ont réalisé un inventaire, contre 4% des entreprises plus anciennes.
- 19% des entreprises du secteur primaire (agriculture, pêche, chasse, mines, pétrole et gaz) et 14% des entreprises du secteur manufacturier ont réalisé un inventaire.

Parmi les PME qui ont calculé leur empreinte liée GES :

- 57% ont trouvé l'exercice facile;
- 53% ont l'intention de faire le calcul de nouveau dans les cinq prochaines années;
- 60% ont utilisé des ressources internes pour faire l'inventaire de leurs émissions; et
- 48% ont fait appel à des ressources externes, telles qu'un cabinet de consultation ou d'autres spécialistes, pour réaliser leur inventaire.

Parmi les PME qui ont réalisé un inventaire, 49% ont dépensé de l'argent pour calculer leurs émissions. En moyenne, il leur a fallu moins d'un an pour récupérer leur investissement (la moyenne était de 11 mois et la médiane, de 8 mois).



Avantages et défis de l'action climatique

4

Avantages de l'action climatique

Les PME canadiennes qui ont mené des actions climatiques au cours des cinq dernières années en ont tiré des avantages concrets. Par exemple, elles ont amélioré la satisfaction de leur personnel, réduit leurs coûts et renforcé la réputation de leur marque.

Les avantages de l'action climatique sont restés globalement les mêmes, quelle que soit la source d'émissions visée.

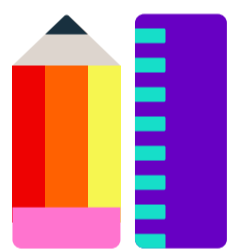
Principaux avantages de l'action climatique



Satisfaction du personnel

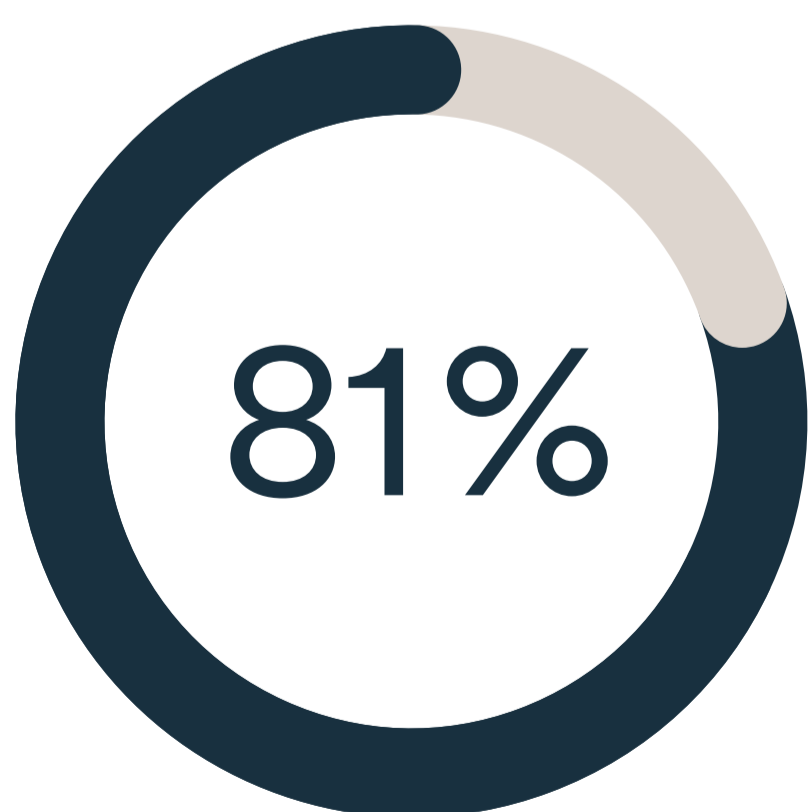


Réduction des coûts

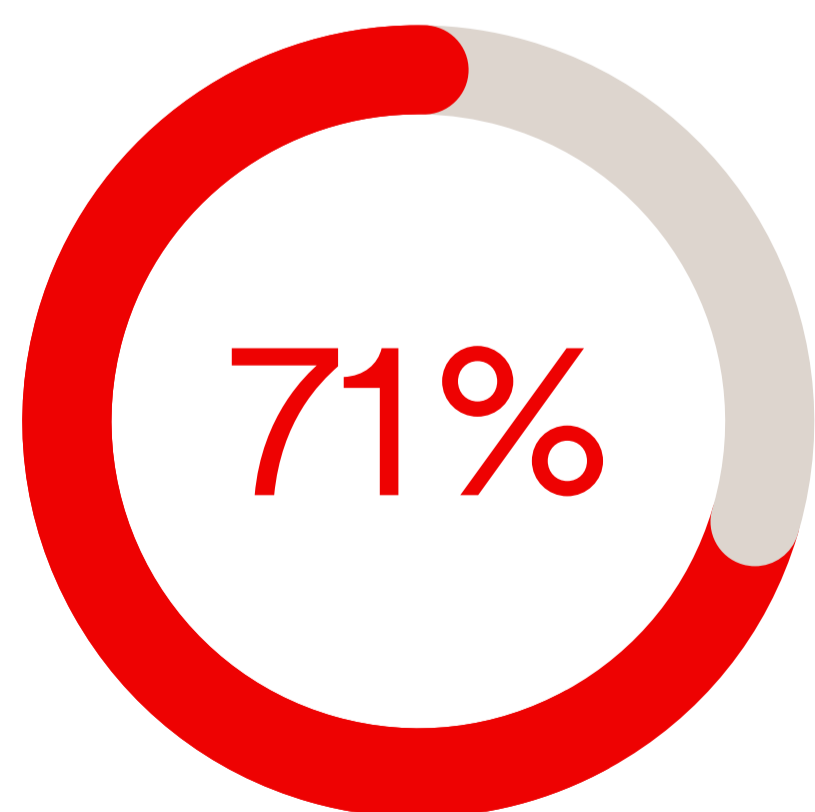


Renforcement de la marque

Les PME ont mis en moyenne 16 mois pour récupérer leurs investissements climatiques



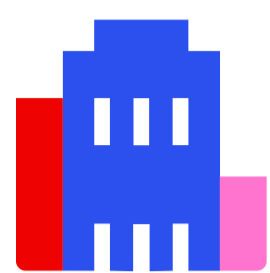
des PME ont dépensé de l'argent pour mener des actions climatiques



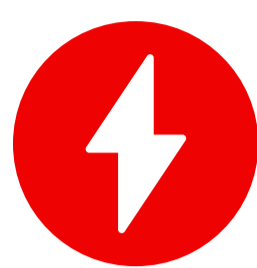
d'entre elles ont utilisé leur propre fonds pour mener ces actions

Tableau 5: Nombre moyen de mois nécessaires pour récupérer l'investissement, par action climatique

Source des émissions



Biens immobiliers



Énergie



Transport



Opérations et déchets

Actions climatiques par sources d'émissions

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> – Maximiser l'efficacité du chauffage, de la ventilation et de la climatisation (22 mois) – Rénover leurs bâtiments pour réduire leur consommation d'énergie (23 mois) | <ul style="list-style-type: none"> – Réduire la consommation d'énergie dans les processus de production (16 mois) – Acheter de l'énergie propre (11 mois) – Produire leur propre énergie renouvelable (18 mois) | <ul style="list-style-type: none"> – Mettre en œuvre des pratiques exemplaires pour une mobilité à faible émission de carbone (14 mois) – Optimiser les performances de leur flotte de véhicules (22 mois) – Électrifier leur flotte de véhicules (21 mois) | <ul style="list-style-type: none"> – Réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités (17 mois) – Optimiser les équipements de production (17 mois) – Gérer les déchets organiques (14 mois) |
|---|---|---|---|

Actions de leadership climatique

- | | | | | |
|---|---|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser le personnel aux questions climatiques (9 mois) | <ul style="list-style-type: none"> – Intégrer les considérations climatiques dans leur stratégie d'entreprise (15 mois) | <ul style="list-style-type: none"> – Réduire les émissions de carbone de leur chaîne d'approvisionnement (13 mois) | <ul style="list-style-type: none"> – Obtenir les systèmes et les certifications adéquats (14 mois) | <ul style="list-style-type: none"> – Calculer leurs émissions de GES (11 mois) |
|---|---|--|--|--|

Source: BDC, Enquête auprès des PME sur les actions climatiques, juin 2023.

Certaines PME sont mieux placées pour faire face aux changements climatiques

Sur la base des sondages et des entretiens qualitatifs que nous avons menés au cours des cinq dernières années, nous avons déterminé certaines caractéristiques qui permettent aux PME de saisir plus facilement les occasions lors de la transition vers la carboneutralité, ainsi que d'autres qui rendent la tâche plus difficile¹⁰.

Caractéristiques qui influencent la manière dont les entreprises tirent profit des occasions liées au changement climatique

PME mieux positionnées

- Entreprises qui agissent en faveur du climat de façon proactive
- Entreprises plus jeunes (moins de 15 ans)
- Entreprises plus innovantes
- Entreprises mieux intégrées dans les chaînes de valeur mondiales

PME moins bien positionnées

- Entreprises réactives
- Entreprises plus anciennes (plus de 15 ans)
- PME plus petites

10. Aucune analyse statistique approfondie de corrélation ou de causalité n'a été réalisée.

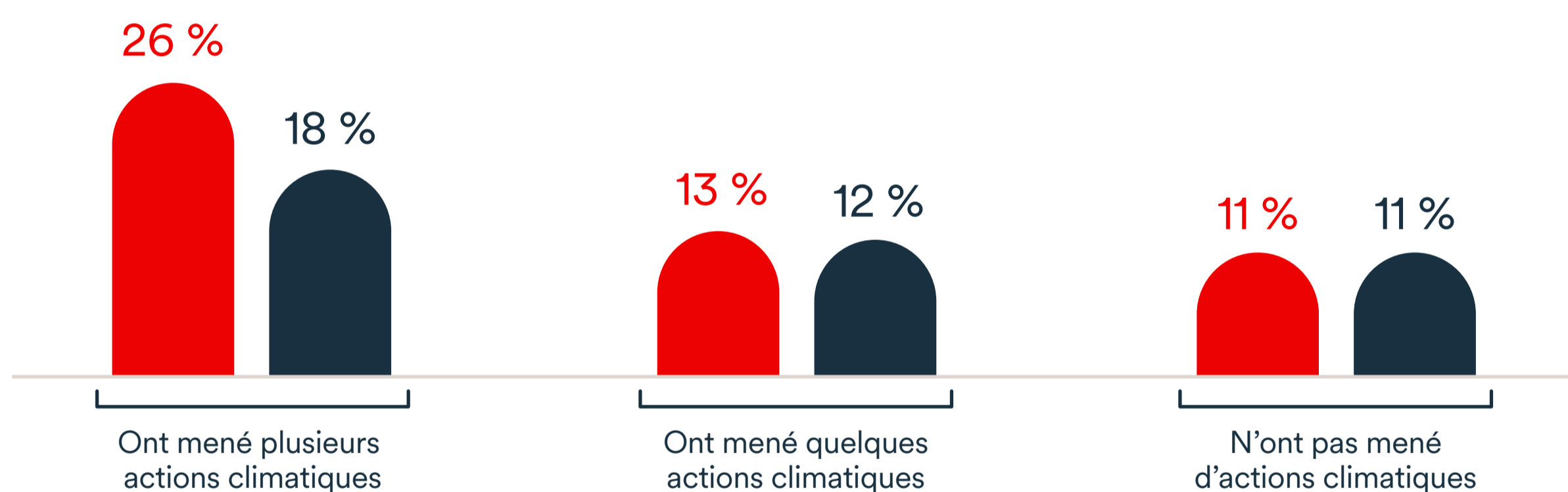
Les entreprises proactives sont bien positionnées pour la croissance

Mener des actions climatiques génère plus d'avantages que de coûts pour les entreprises qui agissent. Les entreprises les plus proactives (celles qui ont mené plusieurs actions) se développent plus rapidement que les autres.

Parmi les entreprises proactives, 26 % ont enregistré une croissance annuelle de 10 % ou plus de leur chiffre d'affaires au cours de l'année écoulée, contre 12 % pour celles qui n'ont pas mené plusieurs actions.

En outre, une étude récente de BDC a révélé que les PME qui ont adopté des technologies pour réduire leur empreinte carbone au cours des trois dernières années sont plus susceptibles d'avoir enregistré une forte croissance au cours de l'année écoulée que celles qui ne l'ont pas fait, quel que soit leur secteur d'activité ou leur taille¹¹.

Figure 5: Croissance du chiffre d'affaires des PME, par degré de proactivité climatique



- Croissance du chiffre d'affaires de 10 % ou plus au cours de l'année écoulée
- Croissance du chiffre d'affaires supérieure à celle des homologues au cours de l'année écoulée

Source: BDC, Enquête auprès des PME sur les actions climatiques, juin 2023.

Principaux défis liés à la réalisation d'actions climatiques

Cette étude a montré que la moitié des PME canadiennes prennent les changements climatiques au sérieux et ont déjà pris des mesures à cet égard. Toutefois, plusieurs difficultés empêchent ces entreprises et d'autres qui n'ont pas encore agi d'être plus proactives.

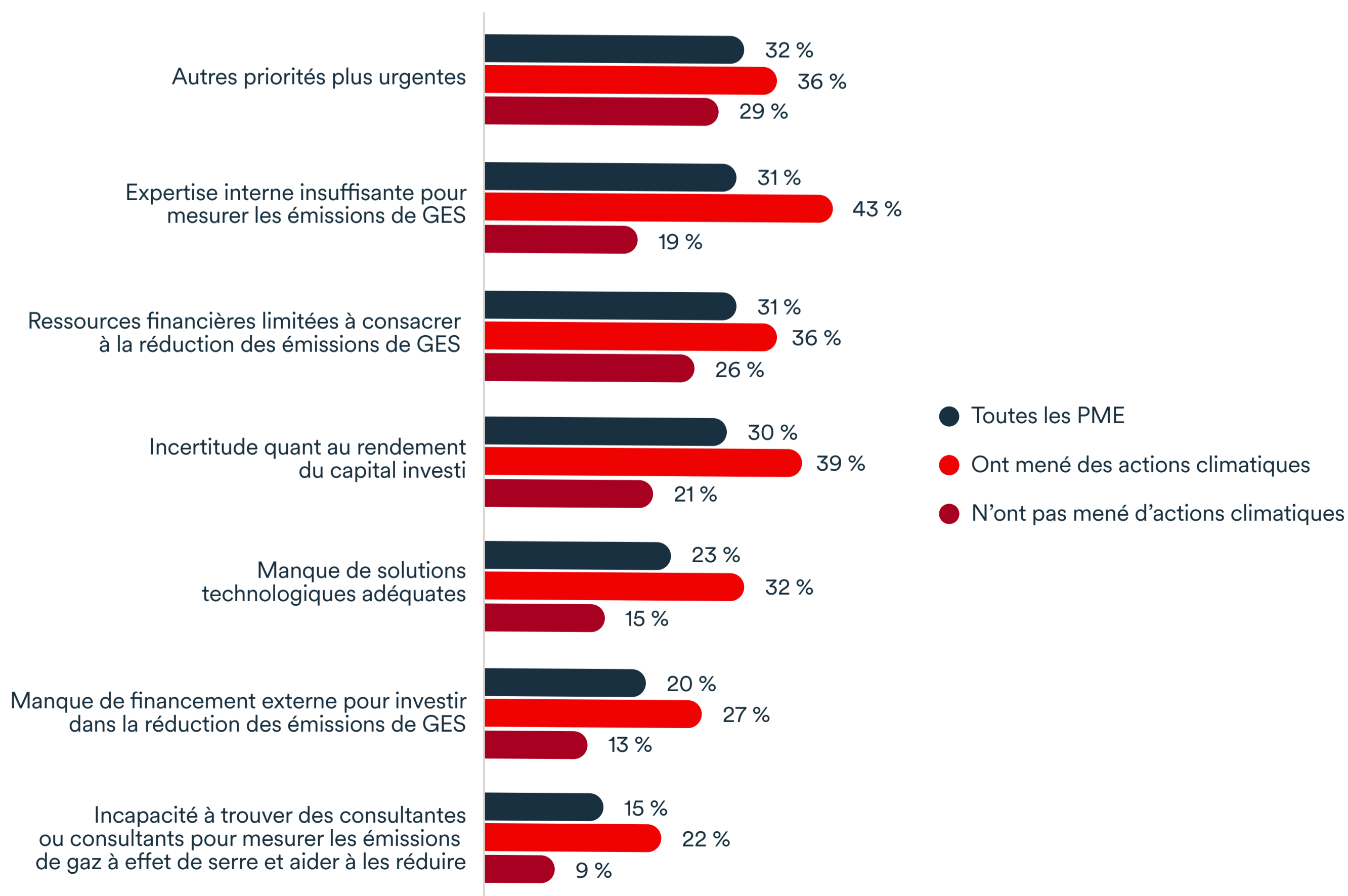
Tout d'abord, le contexte économique actuel est difficile et les entreprises ont plusieurs autres priorités.

En outre, elles peuvent ne pas disposer de l'expertise interne nécessaire pour évaluer leur empreinte carbone. Enfin, les PME ont moins de ressources financières à consacrer aux actions climatiques que les grandes entreprises.

Les PME qui ont pris des mesures sont plus susceptibles de dire qu'elles sont confrontées à des défis. Nous pensons que c'est parce que les PME qui n'ont pas pris de mesures sont plus susceptibles d'invoquer d'autres raisons, telles que la conviction qu'elles sont trop petites pour faire la différence.

Ces défis devront être relevés si le Canada veut respecter ses engagements en matière de carboneutralité. Les organisations gouvernementales, telles que BDC, auront un rôle à jouer.

Figure 6: Difficultés rencontrées par les PME pour mener des actions, par niveau de proactivité climatique



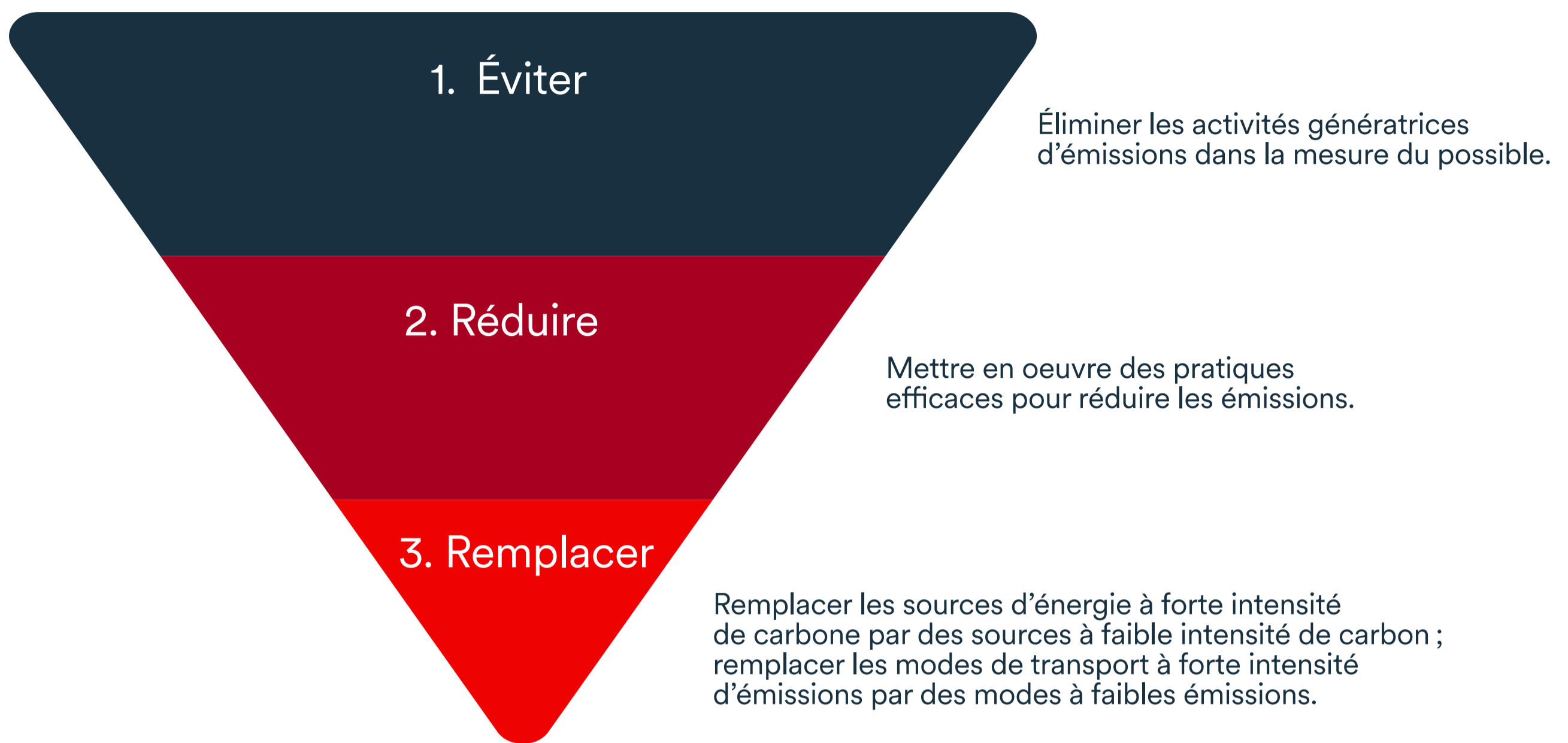
Source: BDC, Enquête auprès des PME sur les actions climatiques, juin 2023.



Par où
commencer

5

Trois étapes pour réduire les émissions de GES



Dix conseils à garder à l'esprit

1. Attribuez la responsabilité aux bonnes personnes et demandez-leur de rendre des comptes.
2. Déterminez les principales sources d'émissions de votre entreprise.
3. Faites participer votre personnel dès le départ. Cela renforcera la loyauté et facilitera la gestion du changement.
4. Concentrez-vous sur les sources d'émissions qui offrent le plus grand potentiel de réduction des GES et qui profitent à votre entreprise.
5. Définissez les actions clés les plus judicieuses pour votre entreprise et susceptibles de générer le meilleur rendement du capital investi. Ne surestimez pas le temps nécessaire pour rentabiliser votre investissement. Cela peut arriver plus vite que vous ne le pensez!
6. Demandez l'avis de spécialistes. (Souvent, c'est gratuit!)
7. Faites un inventaire officiel de vos émissions de gaz à effet de serre. Ce que vous mesurez, vous pouvez l'améliorer.
8. Travaillez avec d'autres propriétaires d'entreprise de votre chaîne d'approvisionnement pour réduire ensemble votre empreinte carbone.
9. Faites en sorte que vos réalisations et vos objectifs en matière de climat fassent partie de votre image de marque.
10. Adoptez un état d'esprit d'amélioration continue.

Méthodologie

Revue de la littérature et sources des données

Cette étude est en partie basée sur des informations et des sources documentaires indiquées dans les notes de bas de page tout au long du document.

Estimations des émissions de GES des PME au Canada

Les données quantitatives sur l’empreinte environnementale des PME canadiennes sont très limitées, car les statistiques sont recueillies et estimées à l’échelle nationale ou par secteur économique. Par conséquent, peu de données statistiques sont disponibles sur l’empreinte environnementale des entreprises en fonction de leur taille. Pour cette raison, cette empreinte doit généralement être estimée.

BDC a estimé la part des émissions canadiennes attribuables aux PME en multipliant les quantités d’émissions par secteur par le PIB généré par les PME dans chacun de ces secteurs. Les PME canadiennes sont définies comme étant des entreprises comptant de 1 à 499 membres du personnel.

Sur cette base, BDC a estimé qu’en 2020, l’empreinte des PME canadiennes représentait 52 % des émissions des entreprises canadiennes ou 41 % des émissions totales du pays.

Tableau 6: Émissions de GES au Canada, par type d’émetteur, 2020

	Émissions (en kilotonnes)	Part du total national
Ensemble du secteur des entreprises	557 045	79 %
Petites entreprises	207 755	30 %
Moyennes entreprises	80 834	12 %
PME	288 589	41 %
Grandes entreprises	268 456	38 %
Secteur public	21 413	3 %
Secteur des ménages	122 328	17 %
Total des émissions canadiennes	700 785	100 %

Sources : Statistique Canada, PIB par industrie et par taille d’entreprise, 2020 (tableau spécial); Statistique Canada, Compte des flux physiques des émissions de gaz à effet de serre (tableau : 38-10-0097-01), 2020.

Enquête auprès des PME sur les actions climatiques

Du 29 mai au 9 juin 2023, BDC a sondé 1784 propriétaires et responsables des décisions de PME canadiennes au sujet de leurs actions climatiques. Les résultats de ce sondage en ligne ont été pondérés par région et par nombre de membres du personnel afin d'être représentatifs de la population des PME canadiennes.

Pour un échantillon probabiliste de 1784 répondantes et répondants, la marge d'erreur maximale est de $\pm 2,3$ points de pourcentage, 19 fois sur 20. Toutefois, cette enquête étant basée sur un échantillon non probabiliste, cette information n'est fournie qu'à titre indicatif.



À vos côtés pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre

- ➔ Découvrez nos solutions de financement flexible pour faire avancer vos projets d'investissement en matière de développement durable.
- ➔ Obtenez des conseils de spécialistes et une liste de programmes de subventions et de programmes de financement gouvernementaux pour vous aider à réduire votre empreinte carbone en visitant le Centre d'action climatique de BDC.

Pour en savoir plus

1 888 INFO-BDC
info@bdc.ca
bdc.ca

This document is also available in english.

978-1-990813-31-3
ST-CLIMATEACTION-F2312

